

REEDUCATION DES TROUBLES DE LA VOIX

Mireille KERLAN

5 et 6 avril 2012

NIMES

A partir des observations lors du bilan, la rééducation se construit en s'appuyant sur la dynamique corporelle, la dynamique respiratoire et la dynamique vocale. Un travail personnel sera pratiqué car il est indispensable pour l'orthophoniste de repérer déjà sur soi-même dans le domaine de la rééducation vocale.

Les diverses pathologies seront décrites (diagnostic orthophonique et rééducation) dans leurs spécificités balayant le champ des dysphonies dysfonctionnelles et des paralysies de cordes vocales.

Cette formation s'appuie sur une expérience en pathologie vocale de 35 ans et sur une pratique d'enseignement en école d'orthophonie, de formation continue d'orthophonistes et de formation de publics divers (enseignants, professionnels de la voix, choristes...). C'est une formation à la fois théorique et pratique.

Programme :

1^{er} jour :

Matin

Rappels anatomiques et physiologiques permettant de comprendre l'évaluation de la phonation et ses dysfonctionnements.

I- posture et respiration.

Pratique d'exercices de posture (contact au sol, étirement vertébral, positionnement de la tête, repères laryngés, relaxation du corps et plus spécifiquement de la zone buco-faciale et laryngée.)

Pratique de la respiration (exercices de respiration pour la pratique vocale ; lien avec la voix)

Après-midi :

II-repérer, écouter la voix normale et les dysfonctionnements vocaux

Pratique d'exercices vocaux en voix parlée et en voix chantée pour découvrir hauteur, intensité, projection et résonance.

2^{ème} journée :

Matin :

Conduite de la rééducation de la voix dysfonctionnelle : exercices adaptés aux diverses pathologies dysfonctionnelles avec ou sans lésion.

Après-midi :

La voix des chanteurs. Ce que l'orthophoniste peut faire en rééducation.

La voix des enseignants

La dysphonie de l'enfant

Le contexte professionnel

Le contexte psychologique

La prévention

Plan de rééducation. Plan de séance.

Données théoriques, exercices pratiques, écoute de voix pathologiques (enregistrement audio et vidéo).

N°d'organisme : 91340303734

Durée : 12 heures réparties en 2 jours

Coût : 210 € pour les adhérents FNO (*exonéré de frais de dossier*)

240 € pour les non-adhérents (*dont 30 € de frais de dossier*)